

LÉGISLATIVES (ÉLECTIONS DES DÉPUTÉ·E·S) : 12 ET 19 JUIN

PRÉPARONS AUSSI LES LÉGISLATIVES !

Pour voter en 2022, il faut être inscrit·e sur la liste électorale de sa commune.

Si ce n'est pas le cas, vous devez le faire, dès à présent et jusqu'au 4 mars 2022 pour l'élection présidentielle ainsi que jusqu'au 6 mai 2022 pour les élections législatives.

Pour s'inscrire, plusieurs solutions existent :

- en ligne, grâce au téléservice disponible sur <https://www.service-public.fr> sur présentation d'un justificatif d'identité et d'un justificatif de domicile numérisés ;
- en mairie, sur présentation d'un justificatif de domicile, d'un justificatif d'identité et du Cerfa n° 12669*02 de demande d'inscription ;
- par courrier adressé à votre mairie, en joignant un justificatif de domicile, un justificatif d'identité et le Cerfa n° 12669*02 de demande d'inscription.

Si vous risquez de ne pas être présent·e le jour de l'élection, quelle qu'en soit la raison, vous pouvez dès maintenant, établir une procuration pour permettre à un·e électrice ou électeur de votre commune de voter à votre place.

La démarche est à faire auprès du Commissariat de Police ou de la Gendarmerie.

En cas de problème, n'hésitez pas à contacter le PCF Oise !

Depuis l'inversion du calendrier par L. JOSPIN et J. CHIRAC, les législatives ont lieu sept semaines après la présidentielle et sont dominées par l'appel du nouveau Président élu : « *donnez-moi une majorité !* », débouchant sur des majorités de député·e·s godillots comme actuellement. Pourtant, rien n'oblige à cela, et il faut rappeler que c'est le choix des député·e·s qui détermine la politique menée par le gouvernement. C'est pourquoi, même si les divergences existant à gauche ne créent pas les conditions d'une candidature unique pour la présidentielle, le PCF lance un appel à construire un Pacte d'engagements communs pour les législatives, avec la possibilité de candidatures communes sur une partie des circonscriptions (voir la résolution du Conseil national du PCF jointe en encart). Jusqu'à la fin janvier, le

PCF discute et décide de propositions de candidat·e·s dans chacune des sept circonscriptions de l'Oise, candidates et candidats qui seront aussi autant d'animatrices et animateurs de la campagne présidentielle sur leur territoire. Pour l'heure, un seul candidat a été désigné par les communistes : Loïc PEN, médecin urgentiste, conseiller municipal de Nogent-sur-Oise où il avait conduit une liste de rassemblement de toutes les forces de gauche aux municipales, sur la 7^e circonscription (Nogent-Clermont-Liancourt-Mouy). ■

N. B. : Le vote des adhérent·e·s PCF de la 5^e circonscription (Compiègne Sud-Crépy) pour désigner leur candidat·e aux législatives, aura lieu jusqu'au 3 janvier, date du dépouillement. Un matériel de vote va être envoyé par La Poste.



Les 7 circonscriptions de l'Oise